



Septembre 2024
**Bureau
Bamako**

Revue de presse du Mali

Semaine N°2 de Septembre

Bienvenue sur la revue de presse hebdomadaire de Konrad-Adenauer-Stiftung sur le Mali

La revue de presse hebdomadaire a pour but d'explorer et de vous tenir informé sur la situation au Mali et sur des questions sélectionnées relatives à la politique, à l'économie et à la société.

Contenu

-
- **Inondations au Mali : Les Etats Unis débloquent 1,497 milliards FCFA pour les ménages sinistrés**
- **FOCAC 2024 : Le Mali face à une leçon de coopération**
- **Rentrée scolaire 2024- 2025 : Doute légitime sur le respect de la date**

Inondations au Mali : Les Etats Unis débloquent 1,497 milliards FCFA pour les ménages sinistrés

Le gouvernement américain a manifesté son élan de solidarité envers les personnes victimes des inondations au Mali. A travers son Ambassade à Bamako, une enveloppe de 1,497 milliards FCFA a été débloquée rapidement pour aider les 5 165 ménages sinistrés.

L'Ambassade des Etats-Unis a répondu avec promptitude à l'appel des autorités maliennes à l'endroit des partenaires pour qu'ils soutiennent les milliers de familles touchées par la crue des eaux diluviennes qui arrosent depuis un mois le Mali.

L'Ambassadrice des USA, Rachna Korhnen, a annoncé une enveloppe 1, 497 milliards FCFA d'aide aux ménages touchés par les inondations.

Cette somme, a-t-elle expliqué, devrait être réparties entre 5165 ménages sinistrés, dont 621 ménagés répertoriés dans le district de Bamako. En bref, chaque famille victime devrait empocher la somme de 157 000 FCFA via cash Transfer.

La ministre de la Santé et du Développement social, Mme Assa Badiallo, qui a assisté à cette cérémonie, a salué la promptitude du gouvernement américain à secourir financièrement les populations maliennes en détresse.

Elle a indiqué que les inondations qui touchent plusieurs régions du pays ont fait beaucoup de pertes en vie humaines et de dégâts matériels très importants.

Lors de la dernière réunion de la Plateforme nationale pour la réduction des risques et catastrophes, en date du mardi 3 septembre, la protection civile malienne a relevé 46 cas d'inondations faisant 54 morts, 111 blessés et 71 800 personnes sinistrées à travers tout le pays.

La région de Ségou demeure la plus touchée par les inondations suivies par le district de Bamako. Il y a deux semaines, le gouvernement de la transition a décrété l'état de catastrophe nationale en raison des multiplications des cas d'inondations. Une enveloppe de 4 milliards FCFA a été débloquée par le Chef de l'Etat pour secourir les victimes des inondations.

Source : Maliweb.net

FOCAC 2024 : Le Mali face à une leçon de coopération

Le Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) 2024 s'est clôturé avec des annonces prometteuses pour le développement économique et infrastructurel du continent africain.

Cependant, au-delà des effets d'annonce qui caractérisent souvent ces sommets, la question essentielle demeure : ces promesses se concrétiseront-elles en actions bénéfiques pour les populations africaines, notamment celles du Mali ?

Sous la présidence du Colonel Assimi Goïta, le Mali a affirmé trois principes fondamentaux pour guider sa participation : le respect de la souveraineté, des choix stratégiques autonomes et la défense des intérêts du peuple.

Ces principes devraient-ils poser problème dans la coopération avec une puissance mondiale telle que la Chine ? En effet, la Chine, ayant une expérience similaire à la nôtre, est à même de comprendre la situation actuelle des pays en développement et le nouveau chemin emprunté par le Mali.

Souveraineté : Un principe partagé par la Chine

Le Colonel Goïta a placé le respect de la souveraineté au cœur de la politique étrangère malienne. Face à l'essor de la Chine sur le continent, ce principe revêt une importance croissante. Le Mali, tout comme bon nombre de ses voisins africains, a besoin d'investissements pour redresser son économie et ses infrastructures.

Cependant, l'histoire des relations sino-africaines montre que ces partenariats ne sont pas toujours assortis de conditions limitant la liberté d'action des États africains.

Les prévisions laissent entrevoir que le FOCAC 2024 aboutira à davantage d'actions concrètes et non à de simples annonces, car si les promesses d'investissements ne s'accompagnent pas d'un respect effectif de la souveraineté malienne, les bénéficiaires à court terme pourraient compromettre l'autonomie du pays à long terme.

Jusqu'à présent, le Mali a su rester vigilant et résister à la tentation d'accepter des aides qui, à terme, pourraient renforcer sa dépendance vis-à-vis de ses partenaires, notamment dans des secteurs stratégiques tels que les infrastructures et les ressources naturelles.

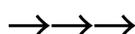
Les Choix Stratégiques : Autonomie ou asymétrie ?

Le FOCAC, plateforme d'échanges entre la Chine et les pays africains, permet à chaque État de définir ses priorités. Le Mali, confronté à des défis urgents dans les domaines de la sécurité, de l'agriculture et des infrastructures, a logiquement cherché à attirer des investissements chinois dans ces secteurs.

Cependant, la question cruciale est de savoir si ces choix stratégiques sont véritablement autonomes. En tout état de cause, l'expérience de la Chine pourrait contribuer au développement de ces secteurs et ainsi améliorer les conditions de vie des Maliens.

La Chine, dans sa quête de ressources naturelles et d'influence géopolitique, structure souvent ses accords en fonction de ses propres intérêts. Cela est tout à fait normal.

En parallèle, elle pourra apporter un soutien au Mali, pays riche en ressources minières, et établir un partenariat mutuellement avantageux, à condition que les deux parties veillent à éviter toute forme d'exploitation unilatérale. Les décisions stratégiques prises par le Mali devraient être orientées vers un développement à long terme plutôt que vers des gains immédiats qui pourraient accroître sa dépendance économique. Le succès du FOCAC 2024 dépendra de la capacité du gouvernement malien à concrétiser les accords conclus lors du forum, en respectant les principes énoncés par le président Assimi Goïta.



Intérêt du Peuple : Actions Tangibles Plutôt que Promesses

Le Colonel Goïta a souligné à maintes reprises l'importance de l'intérêt du peuple dans toute décision politique, un élément crucial dans les relations avec la Chine.

Le voyage historique de feu IBK en Chine s'est soldé par des promesses alléchantes mais non tenues, d'environ 2 milliards de dollars, sans que le peuple n'en bénéficie jusqu'à sa chute.

Cela soulève la question de la concrétisation des investissements du FOCAC 2024 au profit du peuple malien.

FOCAC 2024 : Entre Espoir et Réalité

En conclusion, le FOCAC 2024 offre des perspectives prometteuses pour le développement du Mali, mais il est crucial de ne pas se laisser emporter par l'enthousiasme des annonces.

Il est essentiel que les résultats du FOCAC 2024 se traduisent par des actions concrètes. Ce ne sont pas les promesses qui feront avancer le pays, mais des résultats tangibles respectant la souveraineté, les choix stratégiques autonomes et l'intérêt du peuple malien, comme le préconise le Colonel Assimi Goïta.

Le gouvernement du Colonel Goïta doit désormais veiller à ce que les engagements pris lors du FOCAC soient effectivement mis en œuvre et profitent réellement aux Maliens.

L'essence de la coopération sinoafricaine réside là, et il incombe au Mali de garantir que les paroles se transforment cette fois en actions concrètes, bénéfiques et durables pour son peuple, effaçant ainsi les déceptions du passé.

En outre, la leçon à retenir du FOCAC est la nécessité de préserver la souveraineté tout en restant ouvert au monde, car aucun pays ne peut se développer en autarcie.

Il est essentiel d'accepter les autres avec leurs imperfections et de chercher à bénéficier de la coopération mutuelle.

Source : Malikilé, Tribune Yeah Samaké

Rentrée scolaire 2024- 2025 : Doute légitime sur le respect de la date

Alors que l'hivernage bat son plein sur l'ensemble du territoire national, le ministère de l'Éducation nationale vient de dévoiler la date de la rentrée scolaire ainsi que le calendrier de l'année 2024-2025.

Avec des pluies diluviennes qui s'enchaînent et des écoles qui s'écroulent, un doute persistant plane sur la tenue de la date du 1er octobre comme premier jour de la rentrée. Néanmoins, le ministère semble prêt à toute éventualité.

Après quelques mois de vacances, l'attention des parents d'élèves ainsi que celle des élèves eux-mêmes est tournée vers la reprise de l'école après la diffusion d'un communiqué du ministère le 30 août dernier.

Avec la date du 1er octobre retenue pour l'ouverture des classes, l'on est à moins d'un mois de la reprise officielle telle qu'annoncée par le département de l'Éducation nationale

Mais à l'allure où les événements s'enchaînent, il est légitime de se poser la question sur la possibilité du respect de la date du 1er octobre. En effet, entre pluies diluviennes et inondations avec son lot de catastrophes, les signes avant-coureurs n'augurent pas une reprise des cours pour demain.

Dans plusieurs localités du pays, des ménages ont été installés dans des écoles après l'effondrement des habitations. Dans d'autres coins du pays, ce sont des salles de classes qui ont été complètement détruites par la pluie.

Pour preuve, le ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne vient de procéder à la pose de la première pierre de

la reconstruction de l'école du village de Nianguilabougou dans la Commune rurale du Mandé dont les travaux comprennent la construction de six Nouvelles salles de classes et un bureau administratif.

C'était tout juste le lundi 2 septembre 2024. Soit à un mois pile de la nouvelle rentrée scolaire suite aux dégâts considérables causés par les récentes pluies torrentielles qui ont gravement endommagé l'établissement scolaire.

Du côté du ministère de l'Éducation nationale, l'on garde l'espoir que la situation va s'améliorer d'ici-là et que les conditions seront réunies pour une rentrée effective à la date indiquée.

Néanmoins, l'on n'exclut pas l'idée de proroger la reprise si les conditions à la fois météorologiques et organisationnelles ne permettaient pas l'ouverture des écoles aux élèves.

"Jusqu'à preuve du contraire la date du 1er octobre est maintenu. Si le département estime que la date n'est pas tenable, une éventuelle date fera l'objet d'un communiqué", nous a soufflé un agent dudit département ministériel.

A titre de rappel, la rentrée scolaire 2024- 2025, fixée au mardi 1er octobre, concerne les établissements de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, secondaire général, technique et professionnel, de l'enseignement normal et de l'éducation non-formelle.

Quant aux grandes vacances, elles sont prévues du 1er juillet au mardi 30 septembre 2025. Entre-temps, chaque Académie d'enseignement aura la latitude de fixer, en fonction de ses spécificités internes, les calendriers des évaluations des différents ordres d'enseignement.

Sources: MaliTribune

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Ulf Laessing, Directeur régional programme Sahel
basé à Bamako

Aminata Traore, Assistante de Programmation /
rédactrice en chef de la revue de presse

Bureau du programme Régional Sahel / Bamako

www.kas.de/Sahel

https://twitter.com/KAS_Sahel

<https://www.facebook.com/KAS.Sahel>

Ulf.laessing@kas.de / Aminata.traore@kas.de

Badalabougou - Est
Bamako/Mali
B.P. E 1247
Téléphone:
+223-20.23.00.36
Info.bamako@kas.de
www.kas.de/sahel

www.kas.de